

Réseaux financiers et *hawilad*

Le rôle de la diaspora somalienne
dans la reconstruction du pays

Marc-Antoine Pérouse de Montclos
Politologue

La guerre, l'instabilité politique et la déliquescence de l'État en Somalie ont provoqué des déplacements massifs de populations. L'échec de la conquête militaire de l'Ogaden éthiopien en 1977, puis les rébellions armées des années 1980, l'effondrement de la dictature Siad Barre en 1991 et les luttes pour le pouvoir qui s'ensuivirent ont marqué les flux et reflux des réfugiés somali dans la région¹. Par strates successives, une véritable diaspora s'est constituée dans les pays voisins, en Afrique de l'Est, ainsi que dans la péninsule arabe et en Occident. Les Somaliens fuyant la destruction de leur pays ont été regroupés dans des camps ou bien ont rejoint des communautés qui s'étaient implantées depuis longtemps dans le Golfe et les anciens pays colonisateurs, à savoir la Grande-Bretagne et l'Italie. D'autres ont ouvert de nouvelles routes migratoires, notamment vers la Scandinavie, la Hollande et l'Amérique du Nord.

¹ Nous employons le terme de Somalien lorsque nous nous référons à la nationalité somalienne et celui de Somali, indéclinable, lorsque nous parlons de l'ethnie.

Avec ses réfugiés dans des camps, ses clandestins en milieu urbain ou rural et ses demandeurs d'asile en attente d'une régularisation, la diaspora somalienne paraît plutôt dispersée et hétérogène. Elle révèle néanmoins quelques traits caractéristiques dont nous avons par ailleurs pu rendre compte (Montclos, 1998, 1999, 2000 et 2001). En effet, les chemins de l'exode ont privilégié les grandes villes du fait des facilités de liaisons que celles-ci offraient, en particulier avec le pays d'origine. Londres, Rome ou Toronto abritent désormais des communautés substantielles de Somaliens. Les regroupements dans l'exil ont par ailleurs accusé un fort penchant clanique, ce qui révèle une certaine forme de solidarité en même temps qu'une vue étroite et segmentée de la nation somalienne.

Au-delà des changements identitaires liés à l'adaptation en terre étrangère, c'est une relation bien particulière qui nous intéresse ici : celle du pays d'origine et de la diaspora établie en Occident, de loin la plus riche. Plus précisément encore, l'exposé suivant se propose de traiter de l'impact des envois de fonds des migrants vers un pays somali dont l'implantation dans la Corne de l'Afrique déborde largement les limites officielles de la république somalienne. Le système consiste à faire transiter l'argent par des compagnies spécialisées, les *hawilad*. Les fonds sont canalisés par le secteur bancaire jusqu'à deux principaux points nodaux, Jeddah et Dubai, d'où ils sont retransmis de façon informelle vers les camps de réfugiés de la Corne, les villes d'Afrique de l'Est ou directement en Somalie. Les *hawilad* assurent le relais par le biais de fax qui donnent la liste des bénéficiaires. L'argent est redistribué sur place par des agents ou des commerçants qui voient aussitôt leurs comptes à l'étranger crédités d'un montant équivalent en devises, moyennant une commission allant de 5 % à 10 %. La manœuvre s'avère rapide et fort efficace, avec très peu de pertes en lignes.

La littérature consacrée aux remises des migrants de par le monde, cependant, est assez partagée sur le rôle de ces envois. Les conséquences en sont à la fois positives et négatives pour les économies du Sud. D'un côté, les remises rééquilibrent la balance des paiements, atténuent l'augmentation du prix des hydrocarbures dans les pays importateurs, facilitent les approvisionnements en biens essentiels, permettent d'accumuler le capital nécessaire à

l'investissement local, améliorent le niveau de vie et peuvent parfois redistribuer plus équitablement les ressources lorsque les migrants sont issus de familles pauvres et sans qualifications. De l'autre, ces transferts mécontentent la population qui ne bénéficie pas des largesses de la diaspora, perpétuent la dépendance de l'économie nationale, favorisent l'immobilier plutôt que l'industrie, se révèlent finalement peu productifs pour les entreprises locales et sont inflationnistes du fait qu'ils soutiennent la demande en biens de consommation (Russell, 1986). Le bilan apparaît mitigé, même s'il est souvent perçu de façon positive par les populations sur place, notamment dans le secteur de la construction, qui est par excellence un investissement social autant qu'économique (Peil, 1995).

■ Un rôle économique

En Somalie, de tels envois jouent indéniablement un rôle politique, social et financier fondamental. Leur montant est si important qu'il a pu devenir structurant pour le pays d'origine des migrants. Le constat, certes, est difficile à dresser car il s'agit d'une économie de guerre. En matière d'investissement comme de commerce, en particulier, l'apport des capitaux de la diaspora somalienne n'est pas évident à cause de l'irrégularité des financements et des risques que le pays présente. Une analyse plus précise nécessite quelques explications.

Un impact monétaire et inflationniste difficile à évaluer

A priori, le premier rôle des *hawilad*, celui d'agent de change, semble être bénéfique dans le sens où il permet aux commerçants de se procurer des devises pour faire leurs achats à l'étranger. Sans les *hawilad*, il y a longtemps que les ravitaillements de la Somalie auraient été sérieusement compromis, voire interrompus. L'accès aux devises est d'autant plus crucial que les transactions se font

principalement en dollars américains et en riyals saoudiens. Ceci n'a d'ailleurs rien de nouveau : au XIX^e siècle, la roupie indienne et le thaler Marie-Thérèse, frappé à l'effigie de l'impératrice d'Autriche, circulaient abondamment dans le Golfe et sur la côte est-africaine. Le colonisateur italien eut le plus grand mal à imposer la lire en 1925. Après un essai infructueux en 1905 puis une tentative de roupie italienne en 1910, les autorités durent plusieurs fois revenir à la livre sterling et au *besa* de Zanzibar. À l'indépendance, il fallut fondre en une seule monnaie l'*East African shilling*, qui avait cours au Somaliland et qui était rattaché à la livre sterling, et le *somalo*, qui circulait dans la Somalie sous mandat italien et qui était lié à la lire.

À présent, la Somalie est tout aussi dépendante des devises étrangères et elle connaît toujours plusieurs zones monétaires, à l'instar du Libéria pendant la guerre (Marchal, 1996a ; Montclos, 1996). Dans le Nord-est et l'aire d'influence de la coalition menée par Hussein « Aidid », voire une partie de l'Ogaden où il a longtemps été préféré au *birr* éthiopien, le vieux shilling somalien, le *Sosh*, continue d'avoir cours. À la mi-1992, le président autoproclamé Ali Mahdi a, de son côté, mis en circulation des coupures de N10, N20 et N50, les « *New sosh* » ou nouveaux shillings somaliens que Siad Barre avait fait imprimer en 1990 pour prévenir l'inflation avec une valeur faciale cent fois supérieure au *Sosh*, et ce pour un montant de vingt millions de dollars (*Africa Confidential* vol. 37, n° 4, 16/2/1996). Dans le Nord-ouest « indépendant », enfin, un shilling somalilandais, le *Slsh*, a été introduit fin 1994 avec l'appui d'Ibrahim « Dere », un gros commerçant isaaq de Djibouti.

Les envois de fonds de la diaspora pèsent évidemment sur le taux de change de ces monnaies. À meilleure preuve, ledit Ibrahim « Dere » s'est fait arrêter à Berbera pour avoir refusé de suivre les nouvelles consignes de la banque commerciale du Somaliland, qui tentait d'enrayer l'inflation en obligeant les déposants à garder 85 % de leurs recettes en devises sur un compte local, avec seulement 50 % ré-exportables pour l'achat de marchandises... Dès avant l'effondrement de la dictature Siad Barre en 1991, la diaspora a contribué à l'inflation en soutenant la consommation intérieure par le biais d'importations tarifées aux cours du marché noir.

L'exemple type dans ce domaine est le Yémen du Nord, où de tels transferts ont exacerbé la demande de biens de consommation et se sont traduits par une inflation dépassant les 50 %, ceci sans parler d'une chute de la production agricole due à la diminution de la main-d'œuvre disponible dans le pays. Tandis que les importations étaient multipliées par cinq entre 1973 et 1977, les exportations déclinaient entre-temps de 60 %. Le taux de couverture des importations par les exportations, qui était encore de 12 % en 1969, n'était plus que de 0,4 % dix ans plus tard (Steffen, 1982) ! Ces envois d'argent, passés de 53 millions de dollars en 1970 à 1,114 milliard en 1977, auraient presque suffi à combler le déficit de la balance commerciale du pays ; ils comptaient pour 70 % et 20 % des produits intérieurs bruts au Yémen du Sud et au Yémen du Nord respectivement.

En Somalie, la diaspora n'a pas été seule responsable d'une inflation qui vit le Sosh dépasser la barre des 7 000 pour un dollar à la fin des années 1980. La dérégulation des changes sous la coupe du Fonds monétaire international et la gratuité des prêts accordés par les banques somaliennes aux proches de Siad Barre ont aussi déprécié la monnaie nationale, qui fut officiellement dévaluée en septembre 1984. À partir de février 1985, un double taux de change subventionna les importations de première nécessité et laissa le marché fixer le cours des autres commodités.

Aujourd'hui, les *hawilad* ne sont pas non plus les seules à jouer un rôle inflationniste ou déflationniste. L'aide humanitaire a fait tomber les prix des produits alimentaires, relançant d'ailleurs les exactions de combattants qui voulaient maintenir à niveau les revenus tirés de la prédation. Il y a parfois eu déflation dans les zones où les factions armées n'avaient pas accès à la planche à billet et où des faussaires tentaient en vain d'introduire de mauvaises copies qui ne trompaient personne². Du fait que l'opération des Nations unies en Somalie (Onusom) avait établi son siège dans le sud de Mogadiscio tenu par la famille « Aidid », le Sosh a mieux

² En Ouganda, la guérilla de l'Allied Democratic Force a eu plus de succès dans ce domaine et aurait réussi en 1998 à mettre en circulation ↻

résisté à la dévaluation que dans le nord aux mains de Mahdi. Avant l'arrivée des Américains, c'était l'inverse et le dollar cotait 5 000 shillings dans le camp de Mahdi contre 8 000 dans celui de « Aidid » (Marchal, 1992 : 124). Au Somaliland, le dollar a dépassé la barre des 5 000 Shsh alors qu'il en valait officiellement 50 lorsque le gouvernement Egal a commencé à battre monnaie. Dans le sud aussi, le cours du Sosh est tombé après le départ de l'Onusom. Quand « Aidid » a chargé une compagnie malaisienne, Adorna, d'imprimer au Canada 170 milliards de Sosh en 1996, le cours du dollar est monté à 8 800. Ce taux n'avait jamais été atteint, même aux pires moments de la guerre, et a dépassé la cote symbolique des 10 000 lorsque « Aidid » a négocié un nouvel arrivage de 90 milliards de Sosh en 1999.

Un soutien fragile à l'investissement

Les conséquences monétaires des envois de fonds de la diaspora ne sont pas évidentes et elles ne sont certainement pas uniformes à l'échelle d'un pays éclaté. L'intérêt économique de ces transferts d'argent ne se limite cependant pas au domaine de la balance des paiements. Il touche également à l'accumulation du capital et à la production. La question est en fait de savoir si les *hawilad* peuvent favoriser l'investissement local ou simplement développer l'import-export à l'instar de ces banques islamiques qui, au Soudan, ont comblé les lacunes du secteur bancaire public dans le commerce en profitant de capitaux du Golfe après le boom pétrolier de 1973 et d'exemptions fiscales couvrant jusqu'à 60 % de leurs bénéfices. D'une manière générale, la plupart des études sur les remises des diasporas et le retour au pays des émigrés montrent des effets limités sur l'investissement. Seuls des secteurs comme le bâtiment font exception. Ainsi, au Yémen du Nord, l'argent de la diaspora a

2 suite 6 milliards de shillings ougandais imprimés en Italie (*Lettre de l'Océan Indien* n° 854, 17 avril 1999 : 6). Sur des procédés plus artisanaux, voir Heiby, Edmond : « La fausse monnaie à Madagascar ». *Revue internationale de criminologie et de police technique* vol. 17, n° 1, janvier 1963 : 58-62.

entraîné un boom de la construction. Les émigrés d'origine rurale ont préféré revenir s'installer en ville et ils ont constitué près des deux tiers des entrepreneurs du bâtiment au milieu des années 1980 (Meyer, 1991). De même, au Soudan, les deux tiers des émigrés de retour au pays ont investi dans des activités non productives du secteur tertiaire : commerce, hôtellerie, transports...

En Somalie à cette époque, les fonds envoyés par la diaspora étaient aussi placés dans l'immobilier urbain ou dans les plantations de la région Shebelle, qui avaient été nationalisées par le régime de Siad Barre et dont les nouveaux propriétaires résidaient à l'étranger. La dictature ne se prêtait pas à des investissements productifs : les industries tournaient à 20 % de leur capacité et le niveau d'épargne n'avait cessé de diminuer depuis la fin des années 1970 (Mubarak, 1996). Déjà, le maintien des lois protectionnistes de 1927 et 1930 avait rogné la compétitivité de la banane somalienne. Par la suite s'est plutôt développée une culture de la débrouille, dite *afmiinshaarism*, et de l'embrouille *bahabahaa* (Dool, 1999 : 13). Les nationalisations de 1969, les tentatives de collectivisation, la sécheresse de 1973-1975, la guerre d'Ogaden en 1977, la rupture avec le Fonds monétaire international en septembre 1987 et la diminution de l'aide occidentale en réaction au durcissement de la dictature ont achevé de précipiter l'effondrement de l'économie (Jamal, 1988a ; Ekstrom, 1993). Tandis que la part des produits alimentaires dans les importations passait d'un cinquième dans les années 1970 à un tiers dans les années 1980, le produit national brut réel chutait et la dette augmentait jusqu'à atteindre l'équivalent de soixante quinze années d'exportation de bananes : 2,85 milliards de dollars en 1989, 164 millions pour le seul service de la dette.

Aujourd'hui, la poursuite des combats et la vacance de l'État dans le sud de la Somalie n'incitent pas plus à des investissements. Le tissu industriel de Mogadiscio se réduit désormais à trois fabriques de macaronis et une usine d'eau minérale, Dayax ! Si le pillage s'insère dans l'économie locale et n'empêche pas les transactions, la guerre n'autorise qu'un commerce de l'urgence et de la survie qui vise à écouler les marchandises le plus vite possible et à anticiper la prochaine pénurie (Mubarak, 1997 ; Marchal, 1996b). En permettant des profits supérieurs à 50 %, contre 10 % en temps normal, les hostilités ont concrétisé la montée en force d'une

nouvelle classe marchande dont le fonctionnement ne correspond pas forcément aux besoins de reconstruction du pays.

Dans les années 1960, le commerce était dominé par les Isaaq et les Darod Mijertein, Dolbahante et Marehan. Les Darod Ogaden se retrouvaient plus dans la fonction publique et l'armée. Par la suite, les Isaaq et les Darod Mijertein ont été éliminés de ces circuits du fait de leur entrée en rébellion. De pair avec l'effondrement de l'État et de l'économie formelle, les migrations internes, notamment l'urbanisation, ont consacré l'émergence des Hawiye, en particulier le clan des Murosade qui aurait contrôlé jusqu'aux quatre cinquièmes du secteur des importations dans la capitale à la fin des années 1980. Avec la guerre civile au début des années 1990, un bon nombre de nomades se sont convertis au commerce de détail et sont devenus des camelots *jeblo* ou *garab rarato* (« l'étal sur l'épaule »), parfois des pillards *mooryaan*. À la différence du Somaliland et de la région du nord-est, où l'ancienne bourgeoisie est restée en place, les apparatchiks de Siad Barre dans le sud ont dû partir, laissant la place à de nouveaux commerçants qui, selon R. Marchal (1996b), ont pu accaparer jusqu'aux deux tiers du marché.

Or, ces entrepreneurs de guerre sont fragiles. On peut douter de leur survie une fois la paix restaurée et même penser qu'ils ont intérêt à faire durer la guerre. Ainsi à Mogadiscio en 1993, les commerçants du clan Habr Gedir ont préféré soutenir jusqu'au bout un général « Aidid » en perte de vitesse alors qu'ils auraient pu bénéficier de la manne humanitaire. Ils se méfiaient en fait de la restauration d'un État qui avait brimé leur essor ; perdre leur leader serait revenu à négocier en position de faiblesse (Marchal et Messiant, 1997). Quant aux anciens hommes d'affaires comme Ali Mahdi, dont l'hôtel Makkah el Mukarram, le plus gros de Mogadiscio, a symboliquement été détruit, ils ont perdu leurs biens dans la guerre et dépendent désormais des combats pour avoir leur part du gâteau national. En suivant strictement l'évolution de la situation militaire, cette économie de la prédation et de la débrouille ne laisse pas espérer une reprise durable du secteur agricole. En d'autres termes, si les *hawilad* ne favorisent pas l'investissement productif, c'est aussi qu'il n'y a pas d'autre alternative possible. La priorité donnée à l'import-export ou à l'immobilier n'est pas un choix économiquement irrationnel mais plutôt le reflet d'un contexte troublé.

|| Un rôle social

Les envois de fonds de la diaspora ont surtout le mérite de constituer une forme de sécurité sociale. Ils font en effet vivre une grande partie de la population restée en Somalie ou réfugiée dans les pays voisins, peut-être la majorité en milieu urbain. Déjà, du temps de la dictature, ces transferts d'argent subvenaient à 60 % des besoins des citadins : les activités informelles de ceux-ci et la nourriture fournie par la famille rurale n'auraient jamais suffi à compenser l'effondrement des salaires, un pouvoir d'achat qui avait chuté d'environ 90 % entre 1970 et 1986 (Jamal, 1988b et 1993). Aujourd'hui, les *hawilad* continuent de privilégier les habitants des villes. À elle seule, Mogadiscio recevrait quelque 36 millions de dollars par an, dont six passent par les agences de Barakat et 3,6 par la société AST (Broudic, 1997 ; USIP, 1999). De même, des 120 000 dollars transférés en 1997 par la compagnie Dahab Shil dans la région d'Awdal à l'ouest du Somaliland, la moitié ont convergé sur Borama, le chef-lieu de la province (Menkhaus, 1997).

D'une dépendance à une autre

Nombre de réfugiés somaliens en ville échappent ainsi au syndrome de la dépendance que dénoncent certaines organisations humanitaires. Leur mode de survie se distingue de celui d'autres communautés exilées comme les Rwandais, les Ougandais ou les Éthiopiens de Nairobi. D'après des chiffres donnés à titre indicatif car réalisés à partir d'un petit échantillon de 174 réfugiés établis à Nairobi, ces derniers n'étaient que 2 % à recevoir une aide de l'étranger dans les années 1980 (Headley, 1987). Visant à financer le démarrage de petites entreprises dans le secteur informel de l'économie dite *jua kali*, les prêts de l'African Refugee Education Programme à Nairobi sont aussi significatifs. En 1996, seulement deux Somaliens en ont été bénéficiaires face à 36 réfugiés soudanais, 23 Éthiopiens, 17 Érythréens, 16 Rwandais et sept Ougandais, Sud-Africains ou Mozambicains.

En effet, les Somaliens comptent plutôt sur le capital de leur diaspora pour ouvrir un commerce. Il faut dire que les Somali ont un lourd contentieux avec les populations du Kenya et que les autochtones n'étaient guère enclins à les aider. Les Kikuyu de Nairobi, en particulier, ont la réputation d'être avares : d'après leurs traditions par exemple, seulement trois proverbes sur mille recommandent d'être généreux à l'égard des pauvres (Barra, 1960). Appelés *walendo*, les Somaliens en exil ont donc dû se débrouiller seuls. Dynamiques et souvent innovateurs, ils ont même fini par devenir plus entreprenants que les Somali du Kenya, moqués pour leur ignorance et surnommés *siju* en swahili, c'est-à-dire « je ne sais pas » (Goldsmith, 1997). En l'occurrence, le cas des Somaliens en ville se rapproche plus de celui des Érythréens établis dans des agglomérations soudanaises comme Port Soudan, où 10 % de leurs revenus provenaient des dons de la diaspora, et Khartoum, où 30 % d'entre eux dépendaient complètement de l'aide de leurs familles ou amis à l'étranger (Marchal, 1989 ; Goitom, 1987).

Dans les camps, c'est sans doute différent car les réfugiés somaliens vivent surtout de l'aide humanitaire et sont plus difficiles à joindre. À Al-Gahain au Yémen, les restrictions de mouvements empêchent par exemple les réfugiés d'aller en ville chercher l'argent envoyé par des parents émigrés en Occident. Le camp n'est pas relié au téléphone. Parmi les petits commerçants qui se sont établis le long de la route d'accès au camp et qui dépendent eux-mêmes des fonds de la diaspora pour renouveler leur stock, un seul dispose d'un téléphone cellulaire faisant office de *hawilad* à des prix d'ailleurs bien plus élevés que sur le réseau public. Les téléphones portables sont mal vus des autorités parce qu'ils échappent à la censure et peuvent jouer le rôle d'une radio militaire : ils ont été interdits pendant un an après la guerre civile qui vit s'affronter le Nord et le Sud du Yémen en 1994.

Sachant que les populations des camps sont généralement plus pauvres que les diasporas urbaines, les transferts de fonds s'avèrent d'abord privilégier les familles qui, pour des raisons de prestige traditionnel ou de mérite personnel, s'étaient déjà insérées dans des économies de marché modernes en ayant des attaches à l'étranger. Dans le camp de Kebri Beyah en Éthiopie, l'argent des *hawilad* paraît profiter aux ménages les plus riches. La majorité ne bénéficie

pas d'une assistance de la diaspora ni même de la population alentour. Dépouillés de leurs biens au cours d'un exode à travers le territoire de clans ennemis, ils sont très démunis et la revente de leur ration alimentaire constitue les deux tiers de leurs revenus (SCF, 1996).

En d'autres termes, les *hawilad* ne sont certainement pas la seule source de capital dans les camps. Dans le nord du Kenya par exemple, les réfugiés établis à Dadaab ou à Kakuma ont ouvert des commerces en les finançant de façon très diverse. Certains ont économisé les revenus tirés de la revente de leur ration et des petites activités artisanales ou agricoles en la place. Parfois constitués en coopératives marchandes, ils se sont groupés à plusieurs pour acheter du bétail ou des biens de consommation courante. Afin de monopoliser la vente de viande aux particuliers, les bouchers des camps d'Ifo et Dagahaley à Dadaab se sont réunis en comités qui comptaient respectivement 660 et 500 membres en 1998. Quelques rares réfugiés ont aussi pu bénéficier de prêts d'institutions comme l'International Refugee Committee à Kakuma et la Cooperative for American Relief Everywhere à Dadaab. La plupart se fournissent en fait auprès de Somali Kenyans qui leur font crédit sous certaines conditions et qui, ayant la nationalité du pays d'accueil, peuvent franchir les barrages de police autour des camps pour approvisionner les réfugiés. Du fait que l'islam prohibe l'usure, les commerçants des camps remboursent les marchandises en partageant leur profit à hauteur d'un quart pour le prêteur. Le boutiquier n'étant pas forcément de la famille du propriétaire du magasin ou du stock, ces relations de confiance rappellent d'ailleurs le fonctionnement des *hawilad* ; elles transcendent les clivages claniques et reposent plutôt sur l'ancienneté des liens commerciaux, l'efficacité du partenariat et l'intégrité des associés en présence.

Épargne personnelle, tontines, prêts des autochtones et crédits des organisations humanitaires permettent donc aux occupants des camps de réunir un petit capital et de se lancer dans le commerce sans pour autant compter sur les versements de la diaspora. De même, les réfugiés établis hors des camps, en brousse, peuvent compléter leurs besoins alimentaires par d'autres moyens, les ruraux dépendant souvent moins qu'on le pense du revenu des membres de la famille émigrés en ville (Russell, 1984). Les

éleveurs aisés ont en effet obligation de redistribution aux plus démunis, ceci au nom de l'assistance *tacsi* ou *qaran* que l'on doit au clan en cas de décès ou de catastrophe. L'entraide en milieu pastoral a toujours été un devoir collectif et un honneur. La tradition *irmansi* consistait à accorder aux pauvres un droit de jouissance sur une partie du troupeau des membres les plus riches du lignage. Le prêt de bétail, appelé *dabarre* ou *daqaal*, pouvait porter sur une ou deux générations et prendre la forme d'un emprunt forcé qui n'entraînait pas de poursuites en justice du moment que le nécessaire prévenait le propriétaire et s'engageait à rembourser l'animal dans les meilleurs délais. Avec le temps, il est vrai que cette tradition s'est en partie perdue et se limite désormais à donner du lait plutôt que du bétail à traire, pratique dite du *xirsi*.

Aujourd'hui, les financements de la diaspora, eux, n'ont plus grand chose à voir avec le don *hiirb* collecté par la famille sous forme d'argent, de bétail, de céréales ou de nourriture. Ils rentrent dans le cadre d'une économie de marché, avec des commissions en guise de taux d'intérêt. Malgré leur dimension sociale, ils n'ont rien de philanthropique et n'ont pas le caractère caritatif d'une Islamic African Relief Agency à Khartoum par exemple, qui a ouvert des bureaux de collecte dans le Golfe et en Occident pour capter les fonds de la diaspora soudanaise, sans parler des financements saoudiens ou libyens (Bellion-Jourdan, 1997). Les *hawilad* ont largement profité de la guerre et les pessimistes disent même qu'elles y ont intérêt pour continuer à se développer.

Des effets pervers

En matière d'investissement comme d'assistance sociale, les transferts de fonds vers la Somalie ont surtout pour inconvénient de perpétuer une dépendance à laquelle les Somaliens s'étaient déjà habitués. La Somalie des années 1960 connaissait en effet un des plus forts taux d'aide par habitant en Afrique subsaharienne, de quoi assurer le tiers d'un budget de l'État dont 60 % était consacré au paiement des salaires de la fonction publique (Mehmet, 1971). Près d'un tiers de la consommation alimentaire a pu être fournie par l'aide internationale et les importations, ce qui a changé les habitudes culinaires des agriculteurs et surtout des nomades en

substituant riz et farine au sorgho et au maïs (Hossein Farzin, 1991). À leur manière, les envois de la diaspora ont par la suite produit des effets pervers assez similaires.

On leur reproche notamment de favoriser la consommation de qat. Appelé *miraa* au Kenya, cette plante euphorisante aide les réfugiés à oublier les problèmes de l'exode, notamment à Nairobi. Nul doute que la guerre a précipité sa consommation, interdite dans la Somalie de Siad Barre mais toujours autorisée au Kenya (Beileh, 1983 ; Cassanelli, 1986). Rien qu'à Mogadiscio, le commerce de qat représenterait un chiffre d'affaires annuel d'au moins six millions de dollars (Hashi, 1996). Près de la moitié de la population somalienne participerait assez régulièrement à des séances de qat, qui ont lieu l'après-midi. Le phénomène fait figure de fléau social, obligeant par exemple les administrations de Hargeisa à n'être ouvertes que le matin. Il a une incidence certaine sur la productivité et la santé des travailleurs. Mâché par les hommes, il grève considérablement le budget des ménages, entre 15 % et 18 % de celui des Somali Issa de Djibouti, de 18 % à 30 % de celui des Yéménites, populations au profil comparable dans ce domaine. Au moins le Yémen est-il un gros producteur de qat. Selon la Banque mondiale, cette culture fournit 16 % des emplois dans le pays et rapporte deux cents millions de dollars par an, soit le quart de la valeur de la production agricole, 25 % du produit intérieur brut et près de 6 % du produit national brut (*La dépêche internationale des drogues* n° 65, mars 1997 : 4).

Hormis la région nord-ouest, la Somalie, elle, dépend entièrement des importations. Sa population est donc très sensible aux variations de prix du qat, dont la botte *mijin* se vend entre trois et cinq dollars suivant les saisons. Un adulte ayant besoin d'au moins une botte par jour, il y a tout lieu de supposer que l'argent de la diaspora a grandement aidé les réfugiés sans travail à satisfaire leurs besoins. Les méfaits de ces envois de fonds ont pu être encore plus graves car les réseaux des *hawilad* coïncident avec ceux des trafics d'armes et de drogues. Au Canada, aux États-Unis, en France et en Suède, le qat est considéré comme illicite. Au Danemark, son commerce a suscité des heurts entre revendeurs et son importation est désormais interdite, ce qui oblige à faire transiter les arrivages par les pays l'autorisant encore, la Grande-Bretagne ou

l'Allemagne. Une fois exporté à New York, le prix de la botte peut atteindre jusqu'à vingt-cinq dollars, ce qui en fait une drogue de luxe comparée à une dose de crack à trois dollars. Résultat, les Somaliens établis en Amérique du Nord font l'objet d'une surveillance spéciale de la police et se plaignent d'un nombre croissant de rafles à leur rencontre. En Éthiopie et au Kenya, le qat a aussi pour effet de favoriser la contrebande. Partis de l'aéroport Wilson à Nairobi, les avions de qat reviennent de Mogadiscio chargés de marchandises en provenance du Golfe. Illégales en Afrique, les *hawilad* sont souvent liées aux activités criminelles des seigneurs de guerre. Une fille du général « Aidid » a ainsi fait de la prison en Arabie Saoudite parce qu'elle finançait la faction de son père en vendant des drogues dures en Italie. En octobre 1997, l'arrestation de trafiquants de drogue somaliens en Zambie a montré que ces connexions disposaient d'une réelle envergure internationale.

■ Un rôle politique

Au-delà de leurs implications sociales, les fonds de la diaspora, enfin, jouent un grand rôle politique, pour le meilleur et pour le pire. Pour le meilleur, ils ont permis de financer diverses tentatives de médiation et de reconstruction. En avril 1995, des Somaliens en exil à Londres, notamment des intellectuels, ont établi un comité de paix fort actif afin d'obliger les seigneurs de guerre opérant dans le Nord à trouver un terrain d'entente (Bryden, 1996 : 19). La diaspora s'est également mobilisée pour participer à la conférence de paix qui s'est ouverte à Djibouti en mai 2000. La difficulté est que l'absence de gouvernement et d'interlocuteur officiel pénalise de tels efforts, surtout dans le sud de la Somalie. De ce point de vue, les Somali d'outre-mer ne peuvent pas prétendre agir à l'instar de la diaspora ougandaise des Acholi par exemple, qui organise chaque année à Londres un grand rassemblement, dit *kacoke madit*, pour inciter le gouvernement Museveni à négocier avec la rébellion dans le nord du pays. En 1995, ces Acholi avaient obtenu le retour en Ouganda

d'un médiateur en la personne du général Titus Okello, un nordiste au pouvoir à Kampala avant d'être renversé par le président Museveni en 1986.

Le financement des factions armées

En Somalie, le meilleur a, en l'occurrence, côtoyé le pire. Les *hawilad* ont d'abord retardé l'effondrement économique du régime Siad Barre. De ce point de vue, elles ont joué un rôle politique assez similaire à celui des *remesas* cubaines aujourd'hui, qui dépassent les 800 millions de dollars par an et qui contribuent à assurer la survie économique du gouvernement Fidel Castro (*Le Monde* 23 janvier 1998 : 2). Les Somali de l'étranger ont également financé les factions armées de l'opposition. On sait désormais l'importance qu'a pu avoir la diaspora dans la fondation du SSDF (Somali Salvation Democratic Front) à Addis Abeba, de l'USC (United Somali Congress) à Rome ou du SNM (Somali National Movement) à Londres. Le SNM, en particulier, opérait dans le nord du pays, région dépeuplée et dévastée par les bombardements de la dictature. Il ne pouvait guère compter sur les fonds d'une population ruinée et délibérément laissée dans un état de sous-développement (Duffield, 1993). Entre 1985 et 1990, le régime Siad Barre avait reçu 1,4 milliard de dollars nets au titre de l'aide mais à peine 7 % de cette somme avait été dispensée dans le Nord, qui abritait un tiers des habitants du pays. Soutenu par les réfugiés dans les camps d'Éthiopie, le SNM a donc dû faire appel aux ressources de la diaspora et son autonomie financière a beaucoup légitimé son combat (Samater, 1997). La contribution *qaran* des Somaliens en exil lui a en effet évité de dépendre d'une aide américaine, soviétique ou libyenne, l'Éthiopie ne fournissant que des sanctuaires (*Africa Confidential*, 10 décembre 1990 ; Lewis, 1994).

Les mouvements armés apparus plus tardivement sur la scène somalienne, eux, ont seulement tiré parti des réseaux financiers déjà existants. Ils ne les ont pas suscités et se sont distingués en cela du SNM, qui a sans doute été la seule faction somalienne à avoir un tant soit peu encadré la diaspora du clan où il était né. À la différence d'autres guérillas comme la Sudan People's Liberation Army (SPLA), dont la contribution *tayeen* des populations civiles

se limite à ravitailler les combattants en nourriture, le SNM a en l'occurrence suivi le modèle de l'Eritrean Peoples Liberation Front (EPLF), dont l'impôt révolutionnaire prélevé en Occident équivalait à un mois de salaire et rapportait trois cents millions de dollars par an (Sorenson, 1990). De la même façon que les Isaaq en exil ont continué de s'impliquer dans le développement du Somaliland après la chute de Siad Barre, la diaspora érythréenne n'a pas cessé d'envoyer de l'argent au pays après l'indépendance en 1991, quelque deux cents millions de dollars par an. À l'occasion du conflit frontalier avec l'Éthiopie en juin 1998, les anciens réseaux de financement de l'EPLF se sont aussitôt remis en place : vingt millions de dollars sont arrivés des États-Unis en une semaine tandis que 300 000 volontaires se disaient prêts à partir sur le front (*Libération* 19 juin 1998 : 8).

En Somalie, la spécificité du SNM tient pour beaucoup à la tradition d'émigration des Isaaq. Dès les années 1930, la diaspora isaaq en Grande-Bretagne avait servi de lobby auprès du ministère des Colonies à Londres, court-circuitant les gouverneurs du Somaliland et du Kenya. Si une association des Somali de Grande-Bretagne s'est montée en 1937, les autres clans ont attendu les années 1940 pour relayer à l'étranger les revendications indépendantistes de l'United Somali Party et de la Somali Youth League (King, 1973). La position des Isaaq en Grande-Bretagne a aussi été facilitée par la sollicitude de fonctionnaires autrefois en poste au Somaliland et réunis au sein d'une Anglo-Somali Society. À l'indépendance du Somaliland en 1991, ces vieilles amitiés coloniales devaient jouer en faveur de Hargeisa, qui obtint la permission d'imprimer sa monnaie auprès de la compagnie Delarue à Londres.

Avec l'effondrement de la dictature Siad Barre, les *hawilad* ont continué de servir à acheter des armes et à payer les miliciens. Malgré des intérêts économiques transcendant les lignes de front, elles ont été partie prenante des dynamiques conflictuelles du fait de leur caractère clanique assez prononcé. Fin 1992, le maire de Hargeisa a ainsi fait appel à la diaspora isaaq dans le Golfe pour fournir des uniformes aux anciens du SNM qu'il essayait de recruter en vue de constituer une police municipale. De son côté, Amal Express, une compagnie de *hawilad* dirigée par Jama Orshe, a participé à la mise en place d'une administration darod mijertein

au Puntland, le fief du SSDF (Somali Salvation Democratic Front) dans le nord-est de la Somalie. Les autres factions darod ont utilisé les mêmes modes de financement. Autrefois proches de Siad Barre, certaines d'entre elles ont pour avantage de tenir les ambassades à la tête desquelles l'ancien président avait placé ses fidèles. Ces ambassades ont été maintenues en activités parce que la Somalie faisait partie de la Ligue arabe : les autres États membres règlent les charges locatives et les salaires des diplomates. Ces derniers survivent aussi en vendant des papiers administratifs de complaisance. À la différence de consuls dont la nomination tenait plus à l'ancienneté dans le pays, les ambassadeurs encore en poste ont une représentativité très discutable et n'ont en général pas bonne presse dans la diaspora. Leur immunité diplomatique permet surtout de couvrir le financement du SNF (Somali National Front), le mouvement armé du clan marehan au pouvoir du temps de la dictature.

La récupération islamique

Un phénomène politique plus récent est la mainmise des islamistes sur certaines *hawilad*. À première vue, cela peut sembler surprenant car les *hawilad*, telles qu'elles fonctionnent aujourd'hui, ne peuvent guère être comparées aux banques islamiques du monde arabe. Elles ne font généralement pas de prêts, hormis du crédit à très court terme, et elles n'appliquent pas les règles du droit musulman en ce qui concerne le prélèvement obligatoire de l'aumône *zakat*. Elles échappent à tout contrôle religieux ou étatique, se contentent pour la plupart de transférer des fonds et n'offrent pas les services que l'on attend habituellement d'une banque. Leurs opérations n'ont rien de religieux et ne consistent pas à collecter un denier du culte comme peut le faire l'imam de la diaspora ismaélienne, l'Aga Khan, dont les fidèles remettent chaque année à peu près 10 % de leurs revenus sous forme de donations dites *dasond* en gujarati.

Mais le modèle des banques islamiques est très en vogue depuis les premiers essais égyptiens de caisses d'épargne en 1963. Son gros avantage est de mobiliser les fonds dormants. Lancée en 1978, la succursale à Khartoum de la banque du prince saoudien Mohammed bin Faisal a ainsi constitué une bonne partie de son

capital en drainant l'épargne de la diaspora soudanaise (Shaaeldin et Brown, 1988). Au Yémen, les banques Tadamoun et Saba ont, de leur côté, plutôt visé la paysannerie, celle-ci ayant la réputation d'avoir thésaurisé les trois quarts de la masse monétaire en circulation. De tels précédents ont pu séduire quelques *hawilad* somaliennes, notamment celles qui avaient été les premières à occuper un marché ensuite devenu de plus en plus compétitif avec la montée de la concurrence.

Dirigée par un religieux, Ahmed Noor Ali Jimaale, la compagnie Barakat a, par exemple l'intention d'ouvrir un établissement de ce type en Somalie. L'argument est que les banques islamiques garantissent mieux leurs prêts parce qu'elles s'impliquent directement dans les projets qu'elles soutiennent. Prohibant l'usure *riba*, elles investissent en partageant les risques et les profits avec le client, soit en s'associant au capital d'une entreprise – actionnariat *musharaka* –, soit en prêtant de l'argent qui sera récupéré avec un intérêt calculé au prorata des bénéfices réalisés par le débiteur – contrat *mudharaba* ou crédit-bail *ijara* –, soit enfin en achetant des marchandises pour le compte d'un commerçant – vente à tempérament *murabaha* (Ahmed, 1997).

Dans une optique spéculative, cette dernière caractéristique convient bien à une situation de guerre car elle permet des bénéfices rapides. Elle enfreint d'ailleurs le droit islamique, le prix de revente étant déterminé à l'avance. Mais la nouvelle orientation religieuse de certaines *hawilad* somaliennes n'est peut-être qu'un opportunisme de circonstance afin de capter les capitaux du monde arabe. En Somalie, l'enracinement social des fondamentalistes est douteux au vu des traditions pastorales d'une société marquée par un islam syncrétique. Dans d'autres pays, en outre, les banques islamiques ont pu être pénalisantes en ce qui concernait le développement de l'économie structurée et la reconstruction des régions ravagées par la guerre. Ainsi dans la république arabe du Yémen après les affrontements de 1994, la loi n° 21 de 1996 a semblé remettre en cause le principe des intérêts que percevaient les banques traditionnelles déjà encadrées par les lois n° 21 et n° 36 de 1991. Au lieu d'autoriser simplement les banques islamiques au même titre que n'importe quel établissement financier, les autorités de Sanaa ont, comme en Turquie ou en Malaisie, créé une dualité

juridique et elles ont finalement dû revenir sur les privilèges accordés quant au niveau de réserves obligatoires auprès de la banque centrale (Al-Saqqaf, 1997).

Sur le plan politique, il est encore trop tôt pour savoir si la montée en force d'un mouvement islamique en Somalie aura des conséquences durables sur le fonctionnement des *hawilad*. Mais dans la durée, ces dernières ont certainement soutenu l'émergence d'acteurs indépendants par rapport aux clientèles qui vivaient autrefois des prébendes de l'État. Les conséquences politiques sont indéniables. Au Yémen, les financements de la diaspora ont par exemple permis aux paysans de la Tihama et aux commerçants de l'Hadramaout, deux gros foyers d'émigration, d'échapper à l'influence des autorités traditionnelles en faisant appel aux tribunaux du gouvernement plutôt qu'à la justice du cheikh local, ceci tout en constituant des réseaux concurrents alors que l'émigration privait elle-même la chefferie de ses propres parents (Swanson, 1982). En Somalie, les *hawilad* ont, en l'occurrence, facilité la naissance de nouvelles classes marchandes, à défaut de niveler les inégalités sociales.

D'un point de vue strictement économique, certes, les résultats peuvent paraître assez décevants pour l'instant. En l'absence d'État et de banques, les *hawilad* ne jouent qu'un rôle de substitution ; elles ne sont qu'un pis-aller. À la différence des émigrés sénégalais ou maliens, la diaspora somalienne n'a pas cherché à contrôler l'utilisation de ses fonds par le biais de coopératives distribuant son aide sous forme de bons d'achat. Les envois d'argent servent surtout à subvenir à des besoins élémentaires, au mieux à soutenir le commerce. Faute de garanties suffisantes dans un contexte de guerre, ils encouragent peu les investissements productifs et privilégient seulement les actifs à long terme, notamment dans l'immobilier, ou au contraire à très court terme, par exemple dans l'import-export. Le problème tient à l'instabilité du pays et à l'absence d'autorité plutôt qu'au mode d'opération des *hawilad*. Pour certains, un tel constat relève aussi de travers culturels. Les nomades ont la réputation d'être dépensiers, à tel point que les Amhara d'Éthiopie leur ont donné le surnom de « dieux de l'argent », *ilaahi la'aqtah* en somali. Victimes de sécheresses et de

conflits à répétition, les populations pastorales ont préféré se reconvertir dans l'import-export car elles contrôlaient les grandes routes caravanières avant que le développement des transports ne ruinât leur monopole. Il y a là une certaine tradition qui expliquerait l'inclination vers le commerce plutôt que vers l'agriculture ou l'industrie (Piguet, 1998).

L'importance des *hawilad* devrait finalement prendre toute son ampleur quand viendra le temps de la reconstruction. Les anciens diplomates somaliens, notamment, ne sont pas les derniers à penser qu'au vu de ses ressources humaines, la diaspora jouera alors un rôle crucial en représentant le pays auprès des bailleurs de fonds et en fournissant les compétences nécessaires à la reconstitution d'une administration civile (Dool, 2000). Dans le nord, qui a renoué avec la paix et pris le nom de Somaliland, les Isaaq de l'étranger ont d'ores et déjà financé la reconstruction de Hargeisa et le rétablissement de quelques institutions étatiques. Dans le sud, la situation reste instable. À Mogadiscio en 1999, des Somali du Canada, liés à la compagnie de téléphone Nationlink, ont néanmoins installé une fabrique de spaghettis, Deeqa (« Satisfaction ») ; des Somali de Finlande ont ouvert un laboratoire d'analyse sanguine, Al-Muhajarin (« le Voyage ») ; et des Somali des États-Unis avaient l'intention de lancer une usine Pepsi Cola, l'établissement du rival Coca-Cola étant hors d'usage. Sachant par ailleurs les réticences de la communauté internationale à placer son aide dans la région, il ne fait pas de doute que les *hawilad* seront un moteur essentiel pour ce qui est de financer une certaine forme de reprise économique.

Bibliographie

- AHMED (E.), 1997 –
Banques islamiques et sociétés islamiques d'investissement. *Politique africaine* n° 66 : 39-48
- AL-SAQQAF (M.A.), 1997 –
Banques islamiques : les enjeux politiques. *Monde arabe Maghreb-Machrek* n° 155 : 37-44.
- BARRA (G.), (ed.), 1960 –
1 000 Kikuyu Proverbs. Londres, McMillan, 123 p.
- BEILEH (A.D.), 1983 –
Kat Elimination in Somalia. *Horn of Africa* vol. 5, n° 4 : 56-58.
- BELLION-JOURDAN (J.), 1997 –
L'humanitaire et l'islamisme soudanais. Les organisations Da'wa Islamiya et Islamic African Relief Agency. *Politique africaine* n° 66 : 61-73.
- BROUDIC (C.), 1997 –
Etude du contexte socio-économique des populations vulnérables à Mogadiscio, Nairobi, Action Contre la Faim, polycop.
- BRYDEN (M.), FARAH (A.Y.), 1996 –
The Somaliland Peace Committee : Case Study of a Grassroots Peace Making Initiative, Addis Abeba, UNDP, polycop.
- CASSANELLI (L.), 1986 –
Qat : changes in the production of a quasilegal commodity in Northeast Africa. in Appadurai (A.), (ed.), *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, New York, Cambridge University Press : 236-255.
- DOOL (A.), 2000 –
Somalia, Hope and Despair : Can Peace Gatherings Ever Be Productive for the Somali Nation ? Londres, Horn Heritage Publications, 36 p.
- DOOL (A.), 1999 –
Somalia, Lack of a Reading Culture : A Nation's Progress and Development Handicapped ! Londres, Horn Heritage Publications, 36 p.
- DUFFIELD (M.), 1993 –
NGOs, Disaster Relief and Asset Transfer in the Horn : Political Survival in a Permanent Emergency. *Development and Change* vol. 24 : 131-157.
- EKSTROM (C.E.), 1993 –
Budgetary chaos and evasion : the case of Somalia. *International Journal of Public Administration* vol. 16, n° 7 : 1053-1070.
- GOTOM (E.), 1987 –
« Systems of social interaction of refugee adjustment processes : The Case of Eritrean Refugees in Khartoum ». in Rogge (J.) (ed), *Refugees : A Third World Dilemma*, Totowa (New Jersey), Rowman, Littlefield : 130-142.
- GOLDSMITH (P.), 1997 –
The Somali Impact on Kenya, 1990-1993 : The View From Outside the Camps., in Adam, Hussein Mohamed, Ford, Richard (ed.), *Mending Rips in the Sky. Options for Somali Communities in the 21st Century*. Lawrenceville (NJ), Red Sea Press : 461-483.
- HASHI (A.N.), 1996 –
Weapons and Clan Politics in Somalia, Mogadiscio, Horn of Africa.

- HEADLEY (W.R.), ABEBE (F.), GACHIE (N.), IMAA (F.), 1987 – *A Self Study for Coordination of Services to Urban Refugees in Nairobi by Religious Congregations of Men*, Nairobi, Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en mouvement, People on the Move/Catholic Overseas Development Fund, polycop.
- HOSSEIN FARZIN (Y.), 1991 – Food Aid : Positive or Negative Economic Effects in Somalia ? *The Journal of Developing Areas* vol. 25 : 261-282.
- JAMAL (V.), WEEKS (J.), 1993 – Remittance Economies : Somalia and Lesotho., in Jamal (V.), Weeks (J.) (ed.), *Africa misunderstood or whatever happened to the rural-urban gap ?* Londres, McMillan : 89-96.
- JAMAL (V.), 1988a – Somalia : an unconventional economy. *Development and Change* n° 19 : 203-245.
- JAMAL (V.), 1988b – Somalia : Survival in a Doomed Economy. *International Labour Review* vol. 127, n° 6 : 783-812.
- KING (K.J.), 1973 – *Ras Makonnen : Pan-Africanism from within*, Nairobi, Oxford University Press.
- LEWIS (I.M.), 1994 – *Blood and bone. The call of kinship in Somali society*, Lawrenceville (NJ), Red Sea Press.
- MARCHAL (R.), MESSIANT (C.), 1997 – *Les chemins de la guerre et de la paix. Fins de conflit en Afrique orientale et australe*, Paris, Karthala.
- MARCHAL (R.), BOYLE (E.), 1996a – *Final Report on the Food Monetization Program in Somalia*. Nairobi, Union européenne, polycop.
- MARCHAL (R.), 1996b – *The post civil war somali business class*. Paris, EHESS, polycop., 123 p.
- MARCHAL (R.), 1992 – La guerre à Mogadiscio. *Politique africaine* (Paris) n° 46 : 120-125.
- MARCHAL (R.), 1989 – « Le Soudan, terre d'asile ». in Lavergne (M.) (ed.), *Le Soudan contemporain*, Paris, Karthala : 575-598.
- MEHMET (O.), 1971 – Effectiveness of foreign aid : the case of Somalia. *Journal of Modern African Studies* (Londres) vol. 9, n° 1.
- MENKHAUS (K.), 1997 – *Awdal Region. Studies on governance* n° 2. Nairobi, UNDOCS, polycop.
- MEYER (G.), 1991 – Retours et développement économique. Etudes de cas en Syrie, en république arabe du Yémen et en Egypte., in Beauge (G.), Buttner (F.) (ed.), *Les migrations dans le monde arabe*, Paris, CNRS.
- MONTCLOS (PEROUSE de) (M.-A.), 2001 – A Refugee Diaspora : When the Somali Go West., in Koser (K.) (ed.) *New African Diasporas*, Londres, Routledge (à paraître)
- MONTCLOS (PEROUSE de) (M.-A.), 2000 – Réseaux financiers, diaspora et *hawilad* : le rôle clé de la péninsule

arabe entre l'Occident et la Somalie. *Autrepart* n° 16 (à paraître).

MONTCLOS (PÉROUSE de) (M.-A.), 1999 –

Le « Somalien volant », des camps de réfugiés aux diasporas urbaines en Afrique de l'Est et dans la péninsule arabe. in Lavergne (M.) (ed.) : *Les nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le monde arabe*, Tours, Urbama, vol. 1 (à paraître).

MONTCLOS (PÉROUSE de) (M.-A.), 1998 –

Le poids de l'histoire et le choc des cultures : les réfugiés somaliens du Kenya confrontés à la raison d'État. *Autrepart* n° 5 : 155-171.

MONTCLOS (PÉROUSE de) (M.-A.), 1996 –

Libéria : des prédateurs aux ramasseurs de miettes. in Jean (F.), Ruffin (C.) (ed.), *Économie des guerres civiles*, Paris, Hachette Pluriel : 269-297.

MUBARAK (J.A.), 1997 –

The « Hidden Hand » Behind the Resilience of the Stateless Economy of Somalia. *World Development* vol. 25, n° 12 : 2027-2041.

MUBARAK (J.A.), 1996 –

From bad policy to chaos in Somalia : how an economy fell apart, Westport (Conn.), Praeger.

PEIL (M.), 1995 –

Ghanaians abroad. *African Affairs* vol. 94, n° 376 : 345-367.

PIGUET (F.), 1998 –

Des nomades entre la ville et les sables. La sédentarisation dans la Corne de l'Afrique. Paris, Karthala, 444 p.

RUSSELL (M.), 1984 –

Beyond Remittances : the Redistribution of Cash in Swazi Society. *Journal of Modern African Studies* vol. 22, n° 4 : 595-615.

RUSSELL (S.S.), 1986 –

Remittances from International Migration : A Review in Perspective. *World Development* (Washington) vol. 14, n° 6 : 677-96.

SAMATER (I.M.), 1997 –

« Light at the End of the Tunnel : Some Reflections on the Struggle of the Somali National Movement ». in Adam (H.-M.), Ford (R.) (ed.), *Mending Rips in the Sky. Options for Somali Communities in the 21st Century*. Lawrenceville (NJ), Red Sea Press : 21-48.

SCF, 1996 –

Household Food Economy Analysis. Kebri Beyah Refugee Camp, Ethiopia. Addis Abeba, Save the Children Fund UK, polycop., 6 p.

SHAAELDIN (E.), BROWN (R.), 1988 –

Towards an Understanding of Islamic Banking : The Case of Faisal Islamic Bank. in Barnett (T.), Abdelkarim (A.) (ed.), *Sudan : State, Capital and Transformation*, Londres, Croom Helm.

SORENSEN (J.), 1990 –

Opposition, exile and identity : the Eritrean Case. *Journal of Refugee Studies* vol. 3, n° 4 : 298-319.

STEFFEN (H.), BLANC (O.), 1982 –

La démographie de la république arabe du Yémen. in Bonnenfant (P.) (ed.), *La péninsule arabique aujourd'hui*, Paris, CNRS, vol. 2.

SWANSON (J.C.), 1982 –

Histoire et conséquences de

l'émigration hors de la république arabe du Yémen. in Bonenfant (P.) (ed.), *La péninsule arabe aujourd'hui*, Paris, CNRS, vol. 2.

USIP, 1999 –
Removing Barricades in Somalia.
Washington, United States Institute
of Peace, polycop.

Périodiques

Africa Confidential (Londres)

*La dépêche internationale
des drogues* (Paris)

Libération (Paris)

Le Monde (Paris)